

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE DELME  
ET ENVIRONS  
MAIRIE DE DELME – Tél. 03 87 01 37 19**

---

Nombre de délégués L'an deux mille vingt-six, le 12 mars, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle Saint Germain de Delme, après convocation légale sous la Présidence de Madame Francine FRANCOIS

En exercice : 26  
Présents : 17  
Votants : 18

Date de la convocation      **5 mars 2026**

**Etaient présents** : Mme BOUCHY Angélique – BACOURT ; Mme FRANCOIS Francine, Mme BERETTA France, Mme CHABEAUX Elisabeth et M. GROSCLAUDE Xavier – DELME, M. LEMOINE Serge – DONJEUX, M. DONATIN Alain et M. MORYS Julien – FONTENY, M GODFRIN Jean-Noël – HANNOCOURT ; Mme POULAIN Marion et Mme JACOB Alexandra – LANEUVEVILLE EN SAULNOIS, Mme BELLOY Laurence – MORVILLE SUR NIED ; Mme GEIS Virginie – ORIOCOURT, Mme LEGAYE Catherine et M GIRARD Emmanuel – PUZIEUX ; M. AUMONIER Jean-Pierre et M. PAUL Philippe – XOCOURT.

Mme RODRIGUEZ Ana donne procuration à M GODFRIN Jean-Noël.

### **1- Budget Général – Restes à réaliser 2025**

Madame la Présidente donne lecture aux membres du comité syndical, de l'état des « Restes à Réaliser ».

Après cet exposé et avant de procéder au vote du Compte Financier Unique, le comité syndical doit décider d'accepter les « Restes à Réaliser » indiqués :

- En dépenses à **48 028,10 €**

### **2- Budget Général – Compte Financier Unique 2025 -**

Madame la Vice-Présidente donne lecture aux membres du comité syndical, du Compte Financier Unique 2025.

Le Compte Financier Unique 2025 peut se résumer ainsi :

Recettes de fonctionnement	:	557 434,33 €
Dépenses de fonctionnement	:	508 242,56 €
Solde d'exécution fonct. 2025	:	49 191,77 €
Solde d'exécution fonct. 2024	:	49 224,95 €
Recettes d'investissement	:	97 883,15 €
Dépenses d'investissement	:	76 446,95 €
Solde d'exécution invest. 2025	:	21 436,20 €
Solde d'exécution invest. 2024	:	28 907,23 €

Madame la Présidente se retire de la séance lors du vote.

Après en avoir délibéré, le comité syndical vote, à l'unanimité, le Compte Financier Unique 2025 présenté.

### **3- Budget Général – Affectation du résultat 2025 -**

Madame la Présidente expose aux membres du comité du syndicat, la nécessité de statuer sur l'affectation du résultat 2025, constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

Un excédent d'investissement reporté de	:	28 907,23 €
Un excédent d'investissement 2025 de	:	<u>21 436,20 €</u>
		<b>50 343,43 €</b>

Un excédent de fonctionnement antérieur de	:	49 224,95 €
Un excédent de fonctionnement 2025 de	:	<u>49 161,77 €</u>
		<b>98 416,72 €</b>

La proposition est de :

- Reporter l'excédent d'investissement au compte « 001 – Excédent d'investissement reporté – recettes » de **50 343,43 €**
- Reporter l'excédent de fonctionnement au compte « 002 – Excédent de fonctionnement reporté – recettes » de **44 250,05 €**
- Reporter l'excédent de fonctionnement au compte « 1068 – Affectation en réserves – Recettes » de **54 166,67 €**